



U4U, membre fondateur du Front Commun, appelle le personnel à venir en grand nombre à l'

AG du Mercredi 11 décembre, 12h30, au Berlaymont.

C'est le bon moment pour se mobiliser.

1) Par sa mobilisation, le personnel doit demander au Collège de présenter une proposition d'adaptation salariale ayant de bonnes chances d'être adoptée et qui doit être rédigée dans le cadre du dialogue social, fondement de nos sociétés démocratiques.

2) Le personnel doit exiger du Collège de respecter la dignité professionnelle de notre Institution. La future proposition de la Commission en matière d'adaptation salariale doit être professionnelle et solidement fondée en droit, ce qui n'est pas actuellement le cas.

3) L'adaptation salariale n'est pas le seul dossier sur la table des négociations. En ce moment, la Commission refuse de donner satisfaction à un nombre important de demandes raisonnables du personnel en matière de dispositions générales d'exécution (DGE) du nouveau statut. Ce refus est difficilement compréhensible car ces demandes ne subissent pas de contraintes budgétaires de la part des États membres et la Commission a une assez grande marge de discrétion qu'elle devrait utiliser.

<http://u4unity.eu> **Adhérez !**

Lettre ouverte au Collège

Adaptations salariales : défendez la dignité professionnelle de l'institution, écoutez la voix du personnel avant de décider

Le Collège vient d'annoncer au personnel, sans aucune concertation préalable avec les syndicats, sa proposition d'adaptation salariale pour 2011 / 2012. Il est proposé de commencer la négociation avec le Conseil et le Parlement à partir de +0,9% pour 2011 et de +0,9 en 2012, alors que la méthode donnait 1,7% par année. Cette annonce pouvait être lue sur le site du Secrétariat général, avant même le démarrage de la réunion entre le VP et les syndicats.

Cette proposition n'est fondée sur aucun calcul objectif: ni celui de l'ancienne méthode, ni celui de la future qui aurait donné 1,4% en 2011 et 1,2% en 2012. Ce fait est grave. La Commission a gagné pendant 40 ans une image de sérieux et de professionnalisme car ses propositions avaient une base légale et technique incontestable.

Nous réclamons que la Commission propose une adaptation salariale fondée sur une base légale et des calculs sérieux.
Nous demandons une solution globale qui inclut aussi le dossier du trop versé des cotisations retraite en 2011.

Nous demandons enfin à être reçus par le Collège à ce sujet conformément aux règles de l'institution en matière de dialogue social.

Les organisations syndicales appellent le personnel à soutenir leur démarche, en se rendant à

l'AG interinstitutionnelle du mercredi 11 décembre 2013, 12h30, Berlaymont.

La Commission ne traite pas mieux d'autres sujets que celui des salaires. Nous demandons donc au Collège de satisfaire les attentes du personnel en matière de réduction de la précarité et des disparités, de la gestion des fins de carrière, de gestion des dossiers d'insuffisance professionnelle, de moyens pour les écoles, crèches et garderies, de respect des taux de promotion, de gestion des carrières et des talents etc. Ces dossiers ne subissent pas en effet des contraintes de la part des États membres et la Commission a une assez grande marge de manœuvre qu'elle devrait utiliser.

Le Front Commun 9/12/2013